

# EVENEMENT DU PARTENARIAT POUR LES FORETS DU BASSIN DU CONGO DU 8 AU 11 DECEMBRE 2020, KINSHASA

## SOMMET DE HAUT NIVEAU – 10/12/2020 ALLOCUTIONS FRANCAISES

- **Au Point 2 de l'ordre du jour – “Financements”** : prononcée par *M. Richard Mouthuy, Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France à Kinshasa.*

La France soutient depuis longtemps la préservation des forêts du Bassin du Congo et continue de le faire à travers notamment ses financements internationaux et engagements en faveur des forêts tropicales, essentiellement à travers:

- L'initiative CAFI (pour les forêts d'Afrique Centrale): La France est un bailleur historique de l'initiative CAFI, dont elle a assuré la présidence de 2017 à 2019, à laquelle elle a déjà contribué à hauteur de 9 millions d'euros, auxquels s'ajoutent des cofinancements alignés en République du Congo. Depuis 2015, CAFI soutient les pays d'Afrique Centrale dans l'atteinte de leurs engagements en matière de réduction de leurs émissions liées à la déforestation et à la dégradation forestière. Aujourd'hui à l'aube de sa seconde phase qui démarrera en 2021, cette initiative maintient des ambitions fortes et son engagement dans la sous-région à la fois à travers ses partenariats historiques et vers de nouveaux dialogues pays. CAFI et le PFBC doivent travailler ensemble au renforcement du dialogue régional et de la coopération transfrontalière sur ces sujets environnementaux. Leur imbrication a des enjeux économiques, sécuritaires et de développement humain. C'est en valorisant les synergies entre ces initiatives que seront atteints les objectifs ciblés.

- L'Alliance pour la préservation des forêts tropicales humides : Cette Alliance initiée à l'issue du G7 de Biarritz de 2019 a pour ambition une meilleure coordination politique pour la préservation des forêts tropicales humides. Le 3 juillet 2020, au terme d'un processus de négociation de 9 mois, la France – avec l'aide précieuse du Gabon, de la Norvège et de la Colombie et la participation de la République du Congo et de la RDC - et ses partenaires, se sont mis d'accord sur le texte d'une Charte portant création de l'Alliance pour la préservation des Forêts tropicales. L'Alliance est une ambition. Ouverte à l'ensemble des pays forestiers, intéressés et concernés qui souhaitent s'engager en faveur des forêts tropicales, elle permettra de partager les constats et les solutions, discutés dans de nombreux forums spécialisés, au avec le plus haut niveau de décision politique. La France prévoit une contribution de 100 millions de dollars à l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales.

- La France s'est également engagée à lutter contre la déforestation causée par ses importations de denrées agricoles à travers sa Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) et promeut cet engagement au niveau européen dans le cadre de la future stratégie forestière de l'union européenne. Dans le cadre de sa SNDI, la France mobilise ainsi 60 millions d'euros par an pour la coopération avec pays producteurs et plus de 80 millions d'euros ont été investis depuis fin 2018.

- Enfin, la France appuie la préservation des forêts tropicales et particulièrement du Bassin du Congo en tant que priorité des projets d'aide au développement dans les projets financés par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

- **Au Point 5 de l'ordre du jour – “Calendrier des principaux événements et sommets internationaux sur le climat et la biodiversité et les forêts 2021”**, prononcée par *M. Stéphane Paillet, Sous-directeur du Climat et de l'environnement du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*

Les forêts du Bassin du Congo représentent une richesse mondiale inestimable souvent méconnue et sous-estimée. Les partenaires des forêts du Bassin du Congo (PFBC) et l'ensemble des pays de la COMIFAC œuvrent activement à les faire connaître internationalement, et ainsi permettre de mieux

préservé, cette ressource unique. La France est à vos côtés, engagée pour la préservation des forêts du Bassin du Congo, et des forêts tropicales en général, ainsi que pour la protection de la faune qu'elles abritent. La crise sanitaire mondiale liée à la covid-19 rappelle avec acuité l'importance de la préservation de la biodiversité pour la santé humaine.

En lien notamment avec la Déclaration de N'Djamena adoptée en janvier 2019, la France souhaite renforcer la lutte contre la criminalité environnementale et se mobilise à tous les niveaux à cet effet. La France a ainsi été à l'initiative de la proposition de résolution sur la « Prévention et la lutte contre les crimes qui affectent l'environnement » adoptée le 16 octobre dernier dans le cadre de lors de la 10ème session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (UNTOC). L'objectif est de mettre un terme à toutes les activités illégales qui mettent en danger la nature, détruisent les écosystèmes, nourrissent la corruption, entravent le développement de l'Etat de droit et in fine remettent en cause le développement durable de l'humanité.

L'agenda international de la biodiversité en 2020 a été récemment marqué par le premier sommet des Nations unies sur la biodiversité le 30 septembre 2020. Le Président de la République française a souligné que la biodiversité constitue « l'assurance vie de l'humanité », estimant qu'il ne peut y avoir de « préservation des droits humains » sans la préservation des écosystèmes. Si l'année 2020 était celle de la prise de conscience, 2021 devra être celle de l'action. Et la France continuera à se mobiliser à vos côtés.

Aussi la France accueillera en 2021 deux événements majeurs qui seront l'occasion de rappeler le rôle majeur des forêts pour la protection de la biodiversité. Le One Planet Summit à Paris le 11 janvier et le Congrès Mondial de la Nature probablement en septembre. Ces deux événements, initialement prévus en 2020, ne peuvent plus attendre.

Le Président de la République française a décidé, en concertation avec les Nations unies et la Banque mondiale, d'organiser un One Planet Summit pour la biodiversité, le 11 janvier 2021. Ce sommet rassemblera des chefs d'Etat et de gouvernements ainsi que des leaders d'organisations internationales, d'institutions financières, du secteur économique et d'ONG, tous prêts à prendre des engagements pour agir concrètement à la préservation et à la restauration de la biodiversité et notamment de la préservation des forêts tropicales. Il sera l'occasion de relever le niveau d'ambition de la communauté internationale sur la protection de la nature, tout en répondant aux nouvelles questions posées par la crise sanitaire. Il donnera aussi la possibilité de faire un point d'étape de l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales humides qui avait été initiée par le Président de la République lors du G7 de Biarritz en août 2019 qui comprend aujourd'hui 10 membres dont le Gabon et nous espérons demain les 2 Congos qui ont fortement participé à la négociation de sa charte fondatrice.

Le Congrès mondial de la Nature aura également lieu en France et sera un rendez-vous majeur de 2021. La France et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) restent pleinement engagées pour l'élaboration d'un cadre mondial pour la préservation de la biodiversité ambitieux et pour continuer à agir dans cet objectif. La France est co-auteur de plusieurs projets de motions préparés en vue du Congrès dont plusieurs concernant la criminalité environnementale.

La France portera aussi ces engagements à travers sa participation aux autres grands événements internationaux environnementaux prévus en 2021 parmi lesquels le Congrès forestier mondial qui se tiendra à Séoul en mai 2021.

Les COP15 Biodiversité et COP26 Climat seront aussi parmi les occasions incontournables de mettre en avant les forêts du Bassin du Congo, de faire valoir les services écosystémiques qu'elles rendent, leur rôle en tant que réservoir unique de biodiversité, ainsi que comme « second poumon forestier » de la planète, ceci également en cohérence avec la priorité donnée par la présidence britannique de la COP26 aux solutions fondées sur la nature.

En conclusion, nous devons saisir collectivement l'opportunité historique de cette année 2021 riche en événements environnementaux d'ampleur pour mobiliser la communauté internationale au plus haut

niveau et délivrer un message d'ambition commun en réponse à l'ensemble des défis que sont la crise climatique, et la perte de la diversité biologique. La France est et restera particulièrement mobilisée dans cette perspective, aux côtés des partenaires des forêts du Bassin du Congo et des pays de la COMIFAC.